

## Vie régionale → L'actu

# La téléconsultation arrive à Montrond



**TÉLÉCONSULTATION.** Le personnel des résidences Domitys est formé pour accompagner le patient face à la borne et ses instruments de mesure. PHOTO FLORIAN SALESSE

« La borne de téléconsultation de la résidence Domitys sera aussi ouverte à la population de la commune et des alentours, du lundi au dimanche, de 8 à 20 heures.

## Santé

**La résidence seniors Domitys de Montrond-les-Bains va être équipée d'une borne de téléconsultation Medadom accessible pour tous les patients ; un moyen de lutter contre le manque de médecins généralistes.**

Rodolphe Montagnier  
rodolphe.montagnier@centrefrance.com

Elle est attendue dans les prochains jours et sa mise en service ne devrait prendre que quelques heures... Le Parc Saint-Germain se prépare à accueillir une borne de téléconsultation médicale connectée ; une petite révolution pour la résidence seniors de Montrond-les-Bains mais aussi pour les Foréziens car ce nouveau dispositif sera accessible à tous les patients et pas seulement aux résidents de l'établissement du chemin de Letra.

### Un médecin en ligne sous 10 mn

L'installation de cette machine destinée à faciliter l'accès à des soins non programmés s'inscrit dans le cadre du partenariat récemment renouvelé entre le groupe gestionnaire de résidences services en France et Medadom, entreprise fondée en 2017

par deux médecins et un ingénieur polytechnicien (*lire ci-dessous*) au nom de la lutte contre les déserts médicaux.

« Ce n'est pas la panacée, mais c'est rassurant »

Depuis 2021, Medadom (pour Médecine à domicile) équipe les résidences seniors Domitys de bornes de téléconsultation accessibles 7 jours sur 7, généralement de 8 à 22 heures. À terme, plus d'une centaine de résidences, soit un peu moins de 50 % du parc, sera dotée de cet outil qui promet « un accès simple, rapide et sans rendez-vous à un médecin généraliste ». Il suffit de se présenter, de se connecter, de donner quelques ren-

seignements (à commencer par les 15 chiffres de votre numéro de carte Vitale) et de patienter jusqu'à la mise en relation avec un médecin. « Sous 10 mn en moyenne », assure Medadom. Simple effectivement, à condition d'être rompu un minimum aux nouvelles technologies et de ne pas appréhender la confrontation avec la machine. Rien d'insurmontable mais la pratique n'est pas encore totalement rentrée dans les mœurs malgré son déploiement suite à la crise sanitaire.

### Un praticien inscrit à l'Ordre des médecins

À Montrond-les-Bains, un référent du Parc Saint-Germain, formé par Medadom, sera présent au quotidien pour accompagner les résidents dans l'utilisation de ce nouvel équipement et de ses objets con-

nectés. Outre un casque micro et une caméra, les patients trouveront un stéthoscope, un otoscope, un dermatoscope, un thermomètre, un oxymètre et un tensiomètre « pour mesurer les constantes ». Cet accompagnement rassure et facilite l'usage de cette solution permettant de mettre en relation un patient avec un médecin généraliste ou urgentiste. Car le but est bien d'avoir face à soi, même derrière un écran, un professionnel de santé capable de poser un diagnostic sur des pathologies aiguës ou bénignes.

À l'autre bout du tuyau, un praticien inscrit à l'Ordre des médecins en France qui assure la consultation à distance, recruté et rémunéré par Medadom. Au terme de la téléconsultation, ce dernier sera en mesure de délivrer, si besoin, par courrier électro-

nique, une ordonnance. Le patient pourra alors s'en aller retirer ses médicaments au comptoir d'une pharmacie. Sans oublier de régler la consultation, 25 € dont 70 % seront pris en charge par l'Assurance maladie et 30 % remboursés par la mutuelle.

### Une participation financière de la Ville

Désireuse de répondre au problème d'accès à la médecine générale de la population d'une commune de 5.300 habitants qui compte moins de dix médecins mais n'est pas en zone de désert médical, la municipalité montrondaise a décidé d'établir une convention de partenariat avec la société Domitys. Cet accord prévoit un libre accès à la borne de téléconsultation à la population de la commune, de 8 à 20 heures. En contrepartie, la mairie va participer à hauteur de 2.000 € par an à la location de cette borne de téléconsultation dont le coût est fixé à 4.000 €.

« Ce n'est pas la panacée mais c'est rassurant, a expliqué le maire, Serge Perce, à son conseil municipal, le 28 mars dernier. Il ne s'agit pas de remplacer un médecin, mais de compléter l'offre et de dépanner. » Le remède a été « avalé » à l'unanimité. ■

## À SAVOIR

### Téléconsulter

**Connecté.** La ou le patient peut téléconsulter en se connectant sur l'application, sur le site Internet de Medadom ou bien en se rendant dans une pharmacie, une mairie ou toute autre structure équipée d'une borne, d'une console ou d'une cabine.

### Localiser

**Carte.** Depuis l'installation d'un premier équipement à Champigny-sur-Marne, en région parisienne, en août 2020, Medadom a multiplié les mises en service sur le territoire français. La Loire en compte près d'une quarantaine, dont une dizaine dans le Roannais et jusqu'à présent aucun dans le Forez. L'ouest rhodanien et les Monts du Lyonnais sont également dépourvus alors qu'une borne est en service à Thizy-les-Bourgs. Le site Internet de Medadom propose une carte des lieux équipés.

### Services

**Économie.** La société vise 2,5 millions de téléconsultations sur l'année 2023 et recrute de nouveaux professionnels de santé pour rejoindre son équipe de 350 praticiens. La législation actuelle limite à 20 % l'activité totale d'un médecin pour la téléconsultation. Doctolib, Livi, Qare, Teladoc ou encore Feel et Tesson proposent aussi cette solution.

## ■ Medadom souhaite installer 25.000 bornes d'ici 2024

Après avoir levé 40 millions d'euros à sa création en 2017 par Nathaniel Bern, diplômé de l'école Polytechnique, aux côtés de deux médecins, Charles et Élie-Dan Mimouni, Medadom propose une solution de téléconsultation médicale permettant de mettre en relation un patient avec un médecin généraliste ou urgentiste pour des soins de santé non programmés. Grâce à cette technologie, les patients peuvent consulter depuis leur domicile,

7 jours sur 7 de 8 à 22 heures ou depuis une borne ou une cabine connectée installée dans un lieu public (*lire ci-contre*). Medadom vient de passer le seuil symbolique du million et demi de rendez-vous assurés en France. « Ce n'est pas LA solution mais une des solutions pour mieux répartir le temps médical dans les territoires », estime Jamel Cheniour, responsable des relations publiques d'une société qui souhaite atteindre les 25.000 bornes installées à l'horizon 2024.